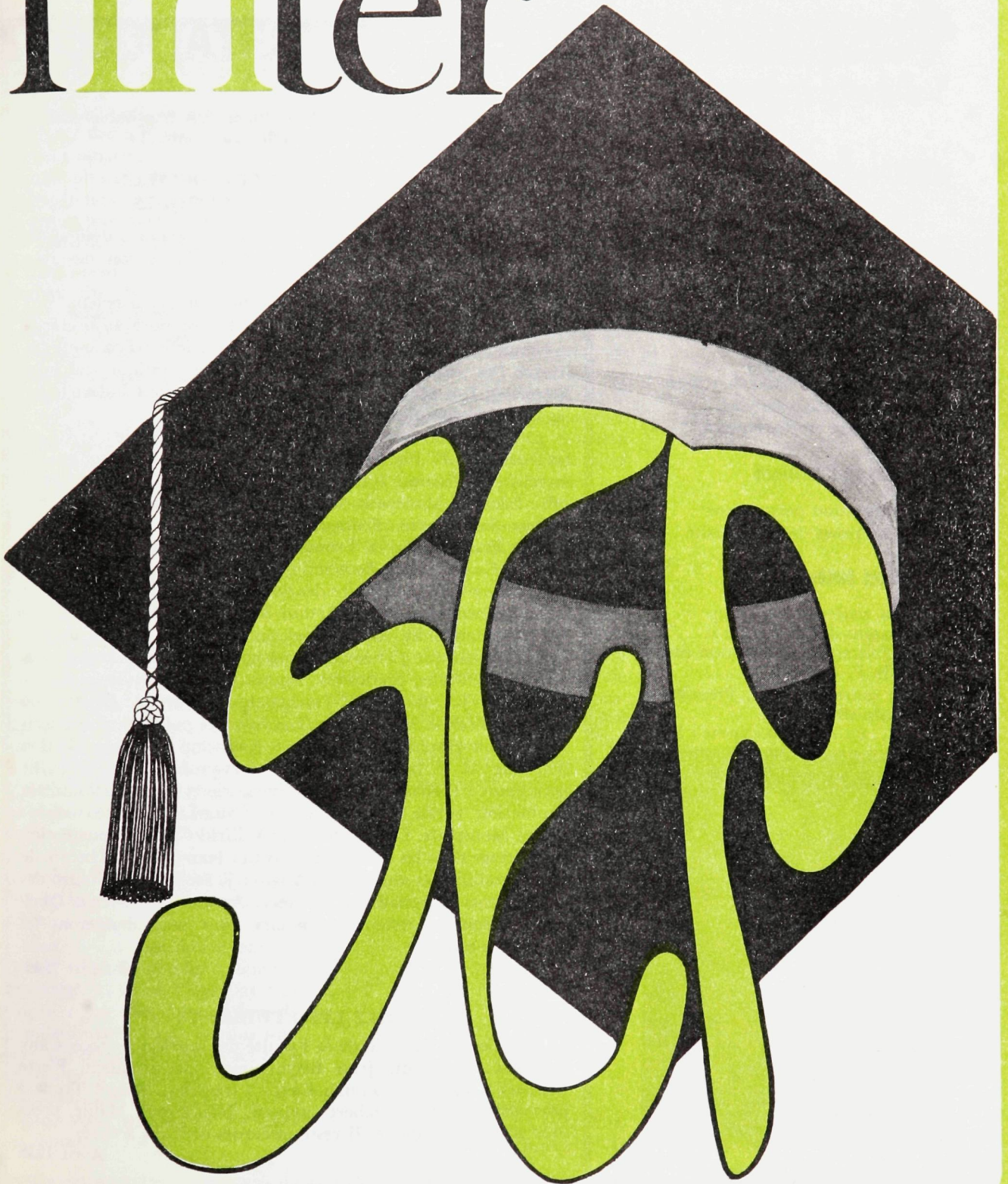


Winter



NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

Le message du président des diplômés	3
La campagne du Cinquantenaire	4
Publication du volume "L'Université électronique"	9
Les voyages des Diplômés en 1969	15
Le temps de l'Ancien temps	2
La dégustation de vins, fromage et charcuterie	13

NOUVELLES DE L'UNIVERSITÉ

L'Education permanente	6
Aux Presses de l'Université	9

LA VIE DES DIPLÔMÉS

"On parlerait beaucoup moins de révolution si..." (Extrait de l'allocution de Dr P. David)	10
Un autre Diplômé, Premier ministre	12
... un nouveau député: le Ministre de l'Education	12
La Vie des Diplômés	12
Nécrologie	14



L'INTER, organe officiel des Diplômés de l'Université de Montréal, paraît 10 fois par an. Les bureaux de L'INTER sont situés à 2910, boul. Edouard-Montpetit, ch. 3. Tél.: 343-6230. Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication. Ceux qui désirent nous faire parvenir des communiqués pour publication dans L'INTER doivent adresser leur envoi à: Les Diplômés U. de M., C.P. 6128, Montréal 3.

REPRODUCTION DES ARTICLES
AUTORISÉE

LE TEMPS DE L'ANCIEN TEMPS

IL Y A 25 ANS, on pouvait lire dans "L'Action Universitaire," la revue des Diplômés de l'Université de Montréal :

FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES

Le conseil de la Faculté des Sciences sociales a désigné les professeurs chargés de l'enseignement de la section des relations industrielles.

Le R. P. Emile[~] Bouvier, s.j., chef du département, professeur titulaire de Relations industrielles prendra aussi charge des cours de Méthodologie ; Morale industrielle : Economie politique (les théories monétaires); Economie politique (les prix, les crises); Les problèmes du salaire; les relations industrielles; les conventions collectives.

Voici les autres nominations : Philosophie sociale : R. P. Charles Forest, O.P. Philosophie économique : R. P. Thomas Larmarche. Civilisation française et institutions du Canada français : Edouard Montpetit. Les problèmes de la famille ouvrière : Arthur Saint-Pierre. Economie politique (La production des biens) : François Vézina. Economie politique (La circulation des biens) : Guy Vanier. Economie politique (La répartition des biens) : Guy Vanier. Histoire des doctrines économiques : Anatole Désy. Recherches sociales : Arthur Saint-Pierre. Hygiène sociale : Dr J. A. Baudouin. Aspect légal des faits sociaux : Maximilien Caron. Statistique (Théorie et méthode): Arthur Léveillé. Statistique (Travaux pratiques): Arthur Léveillé. Hygiène industrielle : Dr J.A. Baudouin. Psychiatrie industrielle : Dr Antonio Barbeau. Economie politique (Les finances politiques): François Vézina. Géographie économique : Raymond Tanghe. L'action syndicale : R. P. Jacques Cousineau. Les problèmes de la famille nombreuse : Fernand Chaussé. L'industrie et la protection de la population rurale : Firmin Létourneau. La sécurité sociale : André Montpetit. La coopération : Wilfrid Guérin. Conciliation et arbitrage dans les conflits du travail : Jean Cornez. Théorie de la comptabilité et analyse des bilans : J. Ste-Marie. Histoire des mouvements patronaux et ouvriers : Arthur Saint-Pierre. Quelques professeurs restent à nommer dont nous donnerons les noms plus tard.

Mars 1945

CHEZ LES ÉTUDIANTS

Le Comité de régie de la Faculté des sciences a procédé aux élections : président, Jean Berthiaume ; vice-président, Pierre Harbeck ; secrétaire, Traian Cabba ; trésorier, Marcel Trudel ; porte-drapeau, Paul Hébert ; aviseur, Jean-Benoît Maillé, président sortant de charge. Il reste quelques officiers à élire.

Avril 1938

L'ASSOCIATION ET L'ÉDUCATION PERMANENTE

“Face à l’explosion des connaissances et des moyens de transmettre ces connaissances, la société exigera de plus en plus que les Diplômés se renouvellent. Les diplômés ne seront plus monnaie stable. C’est un signe des temps.”

C’est ainsi que William Lee, analyste du Ministère de l’Éducation commençait son exposé sur le recyclage des diplômés, lors de notre dernier colloque. Et de citer quelques exemples des exigences nouvelles de la grande industrie, du Collège des pharmaciens, de l’Association médicale du Canada, qui exigent, parfois, recommandent toujours, à leurs membres de se remettre constamment à la page, et vont parfois jusqu’à s’occuper directement de leur recyclage, voire de faire de ce recyclage une condition “sine qua non” du droit de pratique.

C’est que le phénomène principal de notre époque n’est pas seulement le rythme accéléré de la découverte mais également l’utilisation rapide de la somme des connaissances nouvelles qu’elle apporte. Fini le confort intellectuel du diplômé. A tel point par exemple qu’on a dit que le chimiste qui a obtenu son diplôme il y a 10 ou 15 ans, ne connaît pas, aujourd’hui, la moitié de la chimie s’il n’a pas fait l’effort de tenir ses connaissances à jour.

Mais il y a plus grave encore. Quand on parle de mise à jour des connaissances il ne s’agit pas seulement d’une simple addition de compléments; il s’agit le plus souvent de restructurer toutes ses connaissances à partir de nouvelles bases alors que de plus en plus les sciences sont tributaires les unes des autres.

Recyclage et éducation permanente sont et doivent être deux préoccupations majeures de chaque diplômé.

Ceux qui en douteraient n’ont certes pas assisté à notre dernier colloque. Ceux-là — et les autres — ont tout intérêt à se procurer les écrits de ce colloque réunis sous le titre “L’Université électronique” que nous venons de publier en collaboration avec “Les Editions du Jour”.

Cette coédition et l’article sur le Service de l’éducation permanente de l’Université que l’on trouvera en pages 6, 7 et 8 du présent Inter sont des gestes de plus, posés par l’Association dans le cadre d’une préoccupation de toujours, à savoir : le recyclage et la promotion de ses membres.

L’Université de Montréal a mis sur pied un service d’éducation permanente qui, selon son directeur, se situe à la fine pointe de ce qui se fait partout dans le monde dans ce domaine. Il serait regrettable que nous ses Diplômés n’en profitions pas au maximum. Plus. Nous devons faire connaître autour de nous cette autre réalisation assez exceptionnelle de notre Université.



Le président,
CLAUDE-R. MARCHAND

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
CENTRALE DE PHOTODUPLICATION

LA CAMPAGNE CONTINUE...

CAMPAGNE DU CINQUANTAIRE

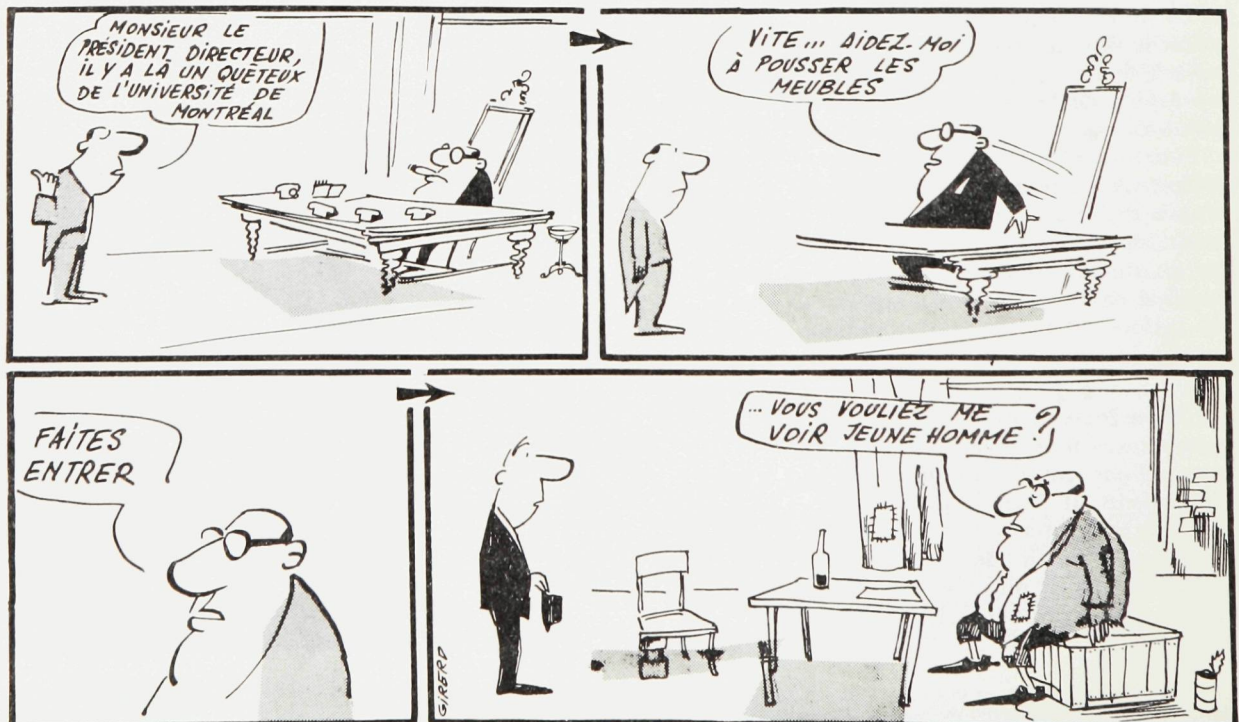
SECTION DES DIPLOMÉS

SECTION DES NOMS PRIVILÉGIÉS	\$116,051.00
SECTION DES NOMS SPÉCIAUX	\$ 28,441.00
SECTION DES NOMS RÉSERVÉS	\$ 15,925.00
AUTRES SECTIONS	\$ 26,401.00
Total à ce jour	\$186,818.00

Révolutionnaires à vingt ans et gâteaux à quarante

Toute ma vie j'ai été un contestataire. Contestataire aux Jeune-Canada ; contestataire à l'U.C.C. ; contestataire au Devoir ; contestataire dans l'administration scolaire. La seule différence avec les barbus, les poilus et les chevelus d'aujourd'hui c'est que je n'ai jamais lancé de pierres ni fait exploser de bombes.

La contestation étudiante ne m'énerve pas. Parmi les jeunes qui ont occupé les édifices scolaires ces derniers temps se trouvent des gars



...ENFIN DES RÉSULTATS !

qui, dans trente ans, seront doyens de faculté, recteurs d'université, administrateurs publics ou privés, bourgeois indémodables et même, suprême déchéance, présidents de compagnie.

Il y a une quinzaine d'années, trois étudiants faisaient le siège du bureau de M. Duplessis. Le manège dura environ un mois et le premier ministre, aussi entêté que les assiégers, refusa de les recevoir. J'ai oublié comment l'affaire s'est terminée. Mais l'autre soir je me suis bien amusé à regarder sur le petit écran l'un des trois, Jean-Pierre Goyer, député de Dollard et secrétaire parlementaire aux affaires extérieures, défendre avec conviction et même avec talent la difficile position du gouvernement dans l'affaire du Biafra.

L'ancien contestataire était à son tour contesté. Comme d'ailleurs son chef, Pierre-Elliott Trudeau qui fut dans son temps et à sa manière un contestataire drôlement vigoureux.

Les jeunes refusent de se faire avaler par le système. Leur optique est fautive. Ce n'est pas le système qui avale, c'est la vie qui apprend à toutes les générations que les schèmes purement théoriques n'ont pas de prise sur la réalité. La vie est mouvement et le mouvement ne s'enferme pas dans des formules toutes faites. Quand on s'est cassé les dents assez souvent sur le roc des faits concrets, on prend conscience des limites du possible. Les jeunes appellent cela être croûlant; les moins jeunes disent que c'est de la sagesse.

Refuser de donner à l'Université parce que les étudiants s'agitent, c'est faire preuve soi-même d'infantilisme. Parce qu'on n'a pas mûri, on est intransigent vis-à-vis des jeunes, comme les jeunes sont intransigents vis-à-vis des anciens. Eux au moins ils ont l'excuse d'être jeunes. Mais ceux qui refusent aux jeunes le droit d'être jeunes sont simplement passés de la première à la seconde enfance.

Il y a un proverbe qui dit: si on n'est pas révolutionnaire à vingt ans, on sera gâteux à quarante. Il y a des gens qui ont la rare distinction d'avoir été successivement l'un et l'autre. Ceux-là ne souscriront pas à la campagne du cinquantenaire de l'Université de Montréal. Tous les autres feront leur part.

GERARD FILION (HEC '34)

Nous devons ces caricatures au talent de Jean-Pierre Girard. Nous le remercions de son concours et tenons aussi à exprimer notre reconnaissance au journal "La Presse" qui a rendu possible la collaboration de M. Jean-Pierre Girard.



SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE SCIENCES HUMAINES

Anthropologie régionale
Archéologie II
Introduction à la culture publique

TOXICOMANIE ET TOXICOLOGIE

COURS DE PERFECTIONNEMENT À L'INTENTION DES PRATICIENS EN PHARMACIE

L'ÉDUCATION PERMANENTE À L'UNIVERSITÉ

COURS DE LANGUES

PROGRAMME DU CERTIFICAT EN TRADUCTION

PROG

ÉTUDES

Initiation à l'appréciation des Français écrits

Administration des
Initiation à l'admin
Lecture rapide (g
Lecture rapide (g
Lecture rapide

Anthropologie
Archéologie II
Introduction
Les mouve
littérature
organisa
psycholog

1968-69

Tout le monde parle d'éducation permanente, de recyclage. Tout le monde est convaincu de son absolue nécessité. Pourtant la plupart se contente d'en parler et à l'occasion de se dire : "Il faudrait bien que je fasse quelque chose !"

Les occupations professionnelles, la vie sociale sont les excuses les plus courantes à cette inertie. Et il faut finalement qu'entrent en jeu des forces quasi-coercitives comme les associations professionnelles, le "patron" etc.. pour qu'on se décide à faire quelque chose... et encore ! Il est vrai qu'on peut également invoquer le manque de renseignements c.à.d. bien souvent un certain manque d'imagination car quoi de plus simple que de téléphoner directement à l'Université pour se renseigner sur les cours qui s'y donnent ?

Parce qu'il s'en donne des cours de recyclage à l'Université et parce qu'il s'en donnera de plus en plus alors que les structures du Service d'Éducation permanente (SEP) (anciennement l'Extension de l'enseignement) sont maintenant bien en place et que la direction met de plus en plus l'accent sur la promotion supérieure du travail sans pour autant négliger les secteurs des cours crédités et de la promotion culturelle.

UNE POLITIQUE NOUVELLE

L'Extension de l'enseignement fondée en 1952 par M. Léon Lortie a rendu d'immenses services à des dizaines de milliers d'adultes en quête de promotion culturelle ou de promotion du travail. Malheureusement, sauf ceux inscrits au Baccalauréat ès arts pour adultes, aucun d'entre eux n'a pu y obtenir un grade universitaire proprement dit. Elle a profité de la réforme de l'enseignement et de la transformation de notre société dues en grande partie à l'accéléra-

tion quasi soudaine des processus de découverte et d'application des connaissances, pour combler cette lacune et repenser ses cours pour adultes.

En janvier dernier, l'Assemblée universitaire formait un comité ad hoc chargé de proposer des modalités de restructuration de l'Extension de l'enseignement. Présidé par le registraire, M. Claude St-Arnaud, il était composé de MM. Léo-A. Dorais, directeur de l'Extension de l'enseignement, Abel Gauthier, directeur de l'École normale supérieure, Maurice l'Abbé, alors directeur du Département de mathématiques et depuis vice-recteur aux études et à la recherche, et Guy Rocher, qui avait été membre de la Commission Parent.

L'Assemblée devait adopter au début de l'été les principales recommandations de portée générale de ce Comité et présenter à la Commission des études certaines remarques en vue de la mise sur pied du nouveau Service d'éducation permanente.

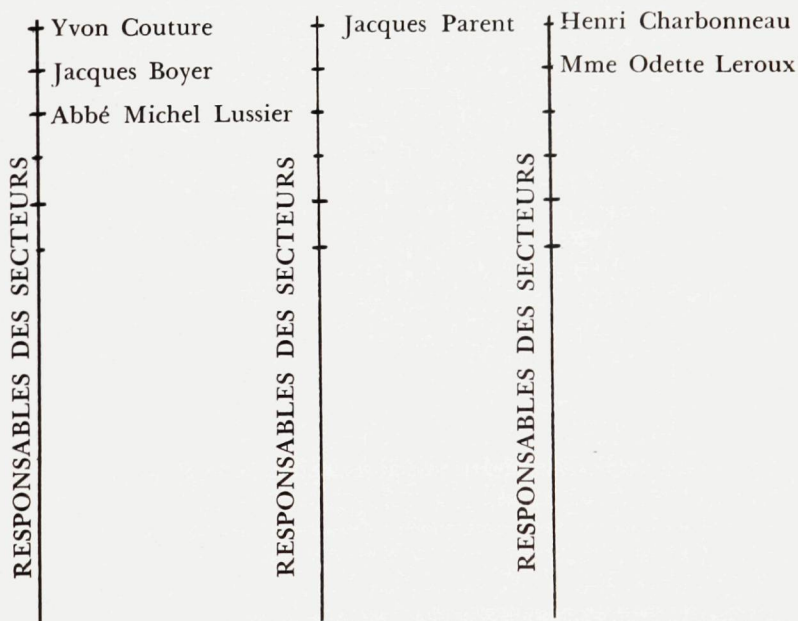
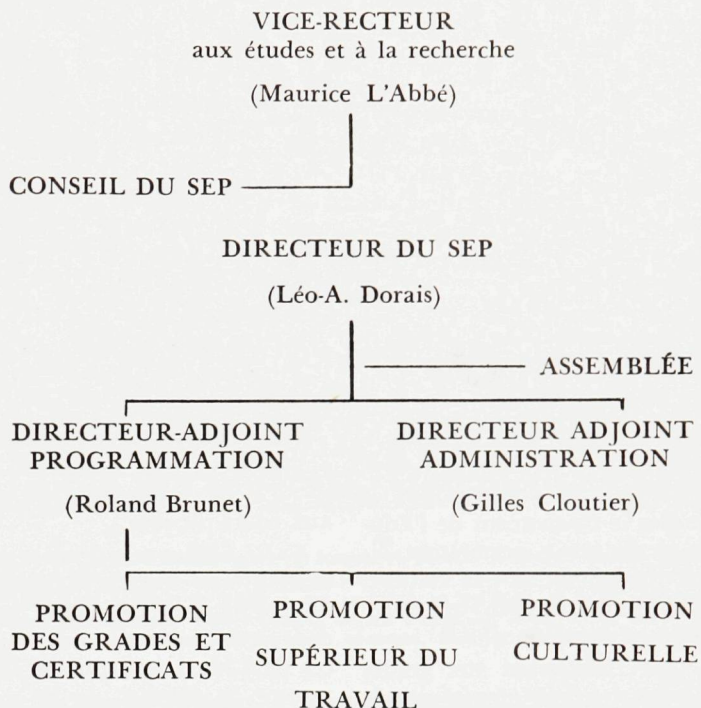
Parmi ces recommandations adoptées par l'Assemblée nous avons relevé les quelques paragraphes suivants :

1. "Que l'Université assure pleinement le rôle qu'elle doit jouer dans l'éducation des adultes."

2. "Que soit créé le Service d'éducation permanente dont la fonction sera de promouvoir et d'organiser tout enseignement aux adultes conduisant à un certificat, un diplôme, un premier grade et tout enseignement destiné à une promotion culturelle ou à un recyclage".

3. "Que les diplômes soient décernés sur recommandation du Service d'éducation permanente soit par la faculté où l'étudiant est inscrit, soit par la faculté où l'étudiant concentre principalement son programme d'études, soit, s'il

ORGANIGRAMME DU SEP



y a lieu, par une des facultés concernées après entente entre ces facultés et le Service d'éducation permanente".

4. "Que le Service d'éducation permanente n'ait aucun corps professoral propre, (l'enseignement étant assuré par les facultés). Les professeurs sont nommés par l'Université sur recommandation des facultés et des départements en consultation avec le Service d'éducation permanente".

5. "Que le Service d'éducation permanente, ait, entre autres fonctions, celle d'étudier les besoins du milieu, ses méthodes pédagogiques et le rendement de ses activités".

6. "Que les règlements pédagogiques régissant l'obtention des grades par le truchement de l'Éducation permanente permettent un système de promotion par matière, particularisé par ses horaires et ses méthodes pédagogiques".

7. "Que l'admission aux grades de l'Université de Montréal par le truchement de l'Éducation permanente se fasse selon les normes déjà établies par les facultés pour tous ceux qui ont la préparation formelle requise, mais que les adultes puissent accéder à ces mêmes grades selon des critères d'admission particuliers développés par l'Éducation permanente et approuvés par la Commission des études, comme par exemple, un test général d'admission aux études universitaires et des tests d'aptitude spécifique à certaines disciplines ou groupes de disciplines."

DES RÉALISATIONS REMARQUABLES

Ces recommandations ont permis au nouveau Service d'éducation permanente de passer dès cet été aux réalisations et de découvrir sous le laconisme des mots des possibilités, des horizons insoupçonnés qui mettent définitivement

l'Université à la pointe de l'actualité dans ce domaine.

C'est ainsi que :

1. Le SEP dépend directement du vice-recteur aux études et à la recherche.

2. Le SEP a un conseil analogue au conseil des facultés avec pouvoir décisionnel ce qui implique qu'en cas de conflit avec une faculté au sujet d'un projet de cours, le conseil du SEP peut malgré tout soumettre ce projet à qui de droit.

3. Les professeurs du SEP sont les mêmes professeurs qui donnent les cours du jour.

4. La qualité de l'enseignement donné aux cours du soir est égale à celle de l'enseignement donné aux cours du jour.

5. Le SEP a son service de recherche qui s'occupe par exemple de l'évaluation des cours par radio, garde le contact avec les sciences de l'éducation, publie régulièrement le résultat de ses recherches.

6. Le SEP accorde déjà un certificat en traduction, un certificat en recherche opérationnelle, un certificat en éducation physique. D'autres certificats et diplômes universitaires suivront.

7. Le SEP s'efforce d'adapter ses méthodes d'enseignement à la mentalité des adultes en pensant "andragogie" par opposition à "pédagogie", en refusant à l'occasion les méthodes d'enseignement traditionnelles.

8. De plus en plus le SEP s'efforcera de ne garder au programme que des cours universitaires, laissant à d'autres, de qui ils relèvent naturellement, le soin d'organiser des cours de niveau secondaire ou autres.

9. Le SEP se fait un devoir de préparer des programmes qui permettent à tous d'acquérir un maximum de connaissances sur un su-

jet donné en un minimum de temps.

10. Le SEP continuera d'adapter des horaires aux impératifs du milieu et pour ce faire organisera si nécessaire des cours, le dimanche matin par exemple, ou de nuit.

11. L'Université admet en principe qu'à l'avenir on puisse venir chercher un diplôme universitaire à temps partiel au SEP.

12. Le SEP admet en équivalence de diplôme, une certaine expérience, une certaine pratique de la profession dans un bureau ou ailleurs.

13. Le SEP admet la promotion par crédits accordés par diverses facultés selon les besoins.

14. Le SEP forme à l'occasion des groupes de travail pour la préparation de projets de programme.

15. Déjà le SEP a admis le principe et la réalité de la participation. C'est sans doute ce qui explique que les étudiants qui occupaient la faculté des sciences sociales ne se soient jamais opposés aux cours du SEP même en pleine occupation et cela même s'ils devaient se donner dans les locaux occupés.

L'AVENIR

Quand à l'avenir le SEP l'envisage calmement. Il sait que tous ses programmes seront à revoir au moins tous les 5 ans, il sait aussi que d'ici 10 ans, il lui faudra aller chez l'étudiant au lieu d'attendre l'étudiant, il sait qu'on étudiera de plus en plus chez soi grâce aux aides audio-visuelles, à l'ordinateur, etc., et que pour répondre à ces besoins il est temps qu'il s'y prépare dès maintenant. C'est ce qu'il fait déjà. C'est qu'il veut jouer le rôle qu'on lui a assigné et répondre aux besoins des diplômés qui réalisent, au lendemain de la collation des grades, que leur bagage intellectuel est déjà désuet.

"L'UNIVERSITÉ ÉLECTRONIQUE"

Le 16 décembre dernier, les Diplômés et Les Editions du Jour ont présenté à la presse et au public, un ouvrage intitulé "L'Université électronique". Ce volume auquel douze auteurs ont collaboré réunit les principales communications présentées lors du cinquième colloque annuel de l'Association.

En plus de deux études de caractère plus général: LA PRESENCE DE L'ELECTRONIQUE A L'UNIVERSITE et UNIVERSITE DE 1980, "L'UNIVERSITE ELECTRONIQUE" présente cinq analyses des répercussions de l'électronique dans autant de secteurs particuliers de l'activité universitaire.

**Voir bon de commande
en page 16**



Notre photo : de gauche à droite, Messieurs Jacques H. Derome et Jacques Boucher entourant M. Jacques Hébert, président des Editions du jour, lors du lancement de "L'Université électronique." Messieurs Derome et Boucher ont participé au colloque et à la rédaction de l'ouvrage ainsi que Messieurs Michel Barcelo, Gérard Beaugonin, Jean Fortier, Benoit Lachapelle, Bernard Lanctot, William Lee, René-J.-A. Levesque, Georges Miedzinski, Jean Millo et Antonio Querido.

AUX PRESSES DE L'UNIVERSITÉ

L'ouvrage de M. Philippe Garigue, doyen de la Faculté des Sciences sociales de l'Université intitulé "Analyse du comportement familial" et publié aux Presses de l'Université a remporté dernièrement le Premier Prix ex-aequo aux Concours littéraires du Québec, section "sciences humaines".

Dans cet ouvrage M. Garigue s'efforce d'approfondir la pensée sur la famille comme phénomène, en examinant la dynamique du comportement familial qu'il conçoit comme l'un des éléments fondamentaux et des plus stables de notre société.



Récemment avait lieu le lancement d'un ouvrage publié par les Presses de l'Université de Montréal, intitulé: HENRI BOSCO: UNE POÉTIQUE DU MYSTÈRE, par Jean-Cléo Godin, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Montréal. De gauche à droite: M. Yvon Lewis, adjoint au directeur des Presses de l'Université de Montréal, M. Lucien Piché, vice-recteur au développement et président des Presses de l'Université de Montréal, M. Godin et M. René de Chantal, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Montréal.

"ON PARLERAIT BEAUCOUP MOINS DE RÉVOLUTION

SI

(Extraits de l'allocution du
Dr Paul David)

NDLR — Le 25 octobre dernier, les Diplômés remettaient leur "Mérite annuel" au Dr Paul David, directeur général et médical de l'Institut de cardiologie de Montréal. "L'Inter" est heureux de publier ci-dessous de larges extraits de l'allocution de remerciements du Dr David que le docteur Pierre Grondin devait désigner au cours de la cérémonie comme "L'homme le plus extraordinaire que j'aie connu".



Les diplômes et les honneurs ont en commun de reconnaître un "mérite" au moment de leur octroi. La gageure est de conserver intact et vrai ce mérite tout au long d'une vie. J'accepte cette distinction avec le ferme propos de demeurer digne de votre témoignage d'estime.

Depuis VINGT ans la cardiologie, grâce à toutes les découvertes des disciplines scientifiques, a fait plus de progrès qu'au cours de tous les siècles antérieurs. Notre principal but fut de mettre sur pied et d'offrir à la population du

Québec un centre de diagnostic et soins, dont l'organisation, centrée sur les seuls problèmes cardiaques et vasculaires, saurait s'adapter rapidement à ces progrès. Notre second objectif consistait à démontrer qu'il était possible dans notre milieu d'oeuvrer avec efficacité et durabilité. En somme, anticipant "l'heure de l'électronique", nous nous sommes patiemment et passionnément préparés à faire face à tous les problèmes de notre spécialité. Pour cela, nous avons innové une pratique groupe, le plein temps géographique, un concept hospitalier différent et mis sur

ped des laboratoires de recherche. En rompant avec des traditions, des habitudes et des conceptions, nous ne jugeons et ne condamnons pas le passé. Nous avons essayé tout simplement de nous adapter aux exigences de la médecine moderne et d'expérimenter une formule d'avenir. On parlerait beaucoup moins de révolution si les hommes en place, mûris par l'expérience du passé mais attentifs aux intuitions de l'avenir consentaient à évoluer et à s'engager dans des voies nouvelles.

Nous vivons au Québec une accélération remarquable de l'histoire qui épouvante les uns et émerveille les autres. L'accessibilité de tous à l'Éducation débarrasse nos jeunes du complexe séculaire d'infériorité mais provoque chez eux l'insécurité de la compétition. Il leur appartient de devenir les citoyens d'élite de la société juste dont rêve l'humanité depuis sa création. Mais, comme nous, ils constateront qu'entre le rêve et la réalité, il y a l'effort quotidien et acharné de chaque individu qui, conscient du sens des valeurs et des responsabilités, se met au service d'un idéal communautaire et humain. Sans instruction, nos pères et ancêtres ont quand même réussi à nous conserver français au Canada parce qu'avec un acharnement parfois héroïque, ils ont, envers et contre tous, sauvegardé des valeurs et lutté pour un idéal. On peut se demander, si avec l'instruction maintenant généralisée, nos jeunes et nous-mêmes, les diplômés, accepterons avec la même vigueur et la même foi, les défis de la société moderne? Est-il possible de survivre dans un monde matérialiste de deux cents millions d'humains si notre premier désir est d'en retirer tous les avantages et de nous installer confortablement dans le standard de vie le plus élevé du monde? Est-il logi-

que d'accepter une diminution inquiétante de la natalité et d'imaginer des droits accrus et une destinée de minorité isolée? Est-il souhaitable de saboter des valeurs religieuses et morales qui furent les "credos" de ceux qui nous ont donné naissance? On confond trop aisément civilisation et standard de vie. Et nous savons que parmi les peuples les plus civilisés de l'histoire, il en existe quelques-uns qui sont devenus des peuples en voie de développement. Le degré de civilisation d'un peuple s'extériorise surtout par les qualités culturelles, morales et religieuses de ses citoyens. C'est pourquoi, je prétends que le rôle premier de l'Université est d'inculquer à nos jeunes le sens des valeurs et des responsabilités, le goût de la communauté et de la solidarité, le respect du dialogue et de l'autorité, la passion de servir et non de se servir.

L'Université nous a servis, nous les diplômés. Par elle, nous avons acquis les connaissances qui ont ouvert les portes de nos situations respectives. Bien sûr, pendant notre formation universitaire et post-universitaire, tout ne fut pas parfait. Mais l'expérience de la vie nous a amplement démontré l'imperfection de toutes les organisations humaines. Pour certains, l'Université a réservé de profondes déceptions. Mais il serait stupide, de garder rancune à une institution lorsque les erreurs sont faites par des individus. L'Université, reconnaissons-le, vit elle aussi, l'accélération de sa propre histoire. Depuis ma graduation en 1944, je suis émerveillé des fantastiques transformations que nous constatons en circulant sur le campus. Pour celui qui a connu les locaux de la rue St-Denis, quelle différence et quelle preuve concrète de progrès! Pour conserver ce rythme qui défie les prévisions des plus optimistes de mon temps, l'Univer-

sité a besoin de nous. Dans les années de l'après-guerre, nos pères ont réalisé l'Université d'aujourd'hui. A nous, maintenant, de construire celle de demain. Elle nous a servis, à nous de la servir. C'est seulement dans une telle solidarité d'action et de générosité que nos jeunes verront et sentiront que rien ne se crée sans effort, sans idéal et sans altruisme. Sommes-nous trop pauvres pour être généreux? Non, si la générosité est une disposition du cœur et de l'esprit qui répond à un sentiment. Et si ce sentiment est animé par la fierté, il n'y a pas un seul individu qui soit incapable de peser un geste, si humble soit-il. Et tant que ne se créera pas dans le Québec une fierté individuelle et collective pour développer ses institutions valables, nous trouverons une immense collectivité passive qui compte sur les autres pour faire ce qu'elle n'a pas le courage d'édifier elle-même. Nous sommes les premiers à vanter la générosité de certains hommes et de certains peuples qui nous côtoient. Pourquoi serait-il infiniment impossible de réaliser ici ce qui est possible ailleurs? Ce que nous ne pouvons pas faire tout seul, nous le pouvons en unissant collectivement nos pauvretés individuelles pour souscrire moralement et pécuniairement aux objectifs de l'Université.

C'est par la volonté, le travail et l'idéal que nous resterons debout dans une communauté canadienne qui nous respectera pour les mérites de nos aspirations et réalisations. Dans ce sens, l'Université, l'Institut et l'Association des Diplômés, par des labeurs différents contribuent à la promotion d'une fierté de peuple adulte qui travaille pour les jeunes qui nous contestent. A nous de répondre par l'exemple, la compréhension et l'action.

LA VIE DES DIPLÔMÉS

UN AUTRE DIPLÔMÉ PREMIER MINISTRE...

En devenant chef de l'Union Nationale en octobre dernier, M. Jean-Jacques Bertrand, (Droit 1941) devenait automatiquement le cinquième diplômé de l'Université de Montréal à devenir Premier Ministre du Québec. Il succédait à M. Daniel Johnson, un autre diplômé.

Licencié en droit de l'Université, M. Bertrand est aussi titulaire du Mérite Universitaire pour sa participation active à la vie universitaire et en particulier aux débats interuniversitaires pour l'obtention du trophée Villeneuve.

Monsieur Bertrand, avant d'être Premier Ministre du Québec avait été successivement Ministre de la Jeunesse et du Bien-Etre Social (1958-60), Ministre de la Justice et de l'Éducation (1966-Oct. 67), Mi-



nistre de la Justice (oct. 67-Oct. 68).

M. Bertrand, Premier Ministre, est également Ministre des Affaires Gouvernementales.

UN NOUVEAU DÉPUTÉ : LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION

Un autre diplômé, Jean-Guy Cardinal (Droit 1950) qui avait été nommé ministre de l'Éducation le 31 octobre 1967 et succédait ainsi à M. Jean-Jacques Bertrand, a été élu député de Bagot lors d'une élection partielle. M. Cardinal succède ainsi au siège de Bagot, à M. Johnson, décédé. Depuis, il a été nommé vice-Premier Ministre et assure pour la durée de la maladie de M. J.-J. Bertrand les fonctions de Premier Ministre.

M. Cardinal est le troisième diplômé Ministre de l'Éducation. Il avait été auparavant professeur et doyen de la Faculté de droit de l'Université.



DROIT

(1937) Chateauguay **PERREAULT** vient d'être nommé juge de la Cour Supérieure pour le district de Montréal.

(1939) Guy **ROBERT** a été nommé juge à la Cour municipale de Montréal.

(1944) Gaston **POULIOT** vient d'être nommé membre du conseil d'administration de la Régie de la Place des Arts.

(1945) Emile **GOSSELIN**, professeur titulaire du département des relations industrielles de l'Université de Montréal vient d'être nommé vice-doyen de la faculté des Sciences sociales.

(1947) André **CHARRON** a été élu au conseil d'administration de Steinberg Ltée.

(1952) Gervaise **BRISSON** a été nommée vice-présidente de l'Association libérale du Canada. Elle représentera auprès de l'exécutif, l'élément féminin francophone du Canada.

(1955) Mario **BEAULIEU** qui était chef de cabinet du premier ministre du Québec a été nommé directeur général de l'Union Nationale.

(1955) Jacques **BROSSARD**, professeur à la Faculté de droit vient de publier un troisième ouvrage de droit constitutionnel : "La cour suprême et la constitution. Le forum constitution au Canada."

(1956) Michel **COTE**, conseiller juridique du Service de la police de Montréal représente la métropole auprès de la commission d'enquête présidée par le juge Arthur I. Smith, commission qui étudie certains malaises existant dans les

ports de Montréal, de Trois-Rivières et de Québec.

(1957) René **HURTUBISE**, a été nommé commissaire de la Commission d'étude sur les relations entre les universités et les gouvernements au Canada.

(1958) Alain de **C. NANTEL** a été nommé directeur adjoint pour la région du Québec de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

(1963) Michel **PELLETIER** a été nommé secrétaire exécutif de la Commission d'étude sur les relations entre les universités et les gouvernements au Canada.

H.E.C.

(1927) Marcel **VINCENT**, président de Bell Canada a été fait chevalier de l'Ordre du St-Sépulcre.

(1935) Julien **THUOT**, vice-président planification du revenu de Québec-Téléphone a reçu le titre de "L'Homme de l'année dans l'industrie du téléphone" lors du ré-

cent congrès annuel de l'Association des compagnies de téléphone indépendantes du Canada.

(1939) Jean **ALLAIRE**, secrétaire général de l'École des Hautes Etudes Commerciales, a été délégué par l'Association des Diplômés H.E.C. aux prochaines assises des Etats généraux.

(1943) H.-Marcel **CARON**, associé de Clarkson, Gordon et Cie, C.A. a reçu le titre de "l'Homme du mois" de la revue Commerce d'octobre.

(1944) François-J. **BASTIEN**, de Bastien, Barrière et Associés a été élu deuxième vice-président de l'Institut des comptables agréés du Québec.

(1945) Roland **PARENTEAU** a été nommé directeur général de l'Office de planification du Québec qui remplace le Conseil d'orientation économique du Québec.

(1946) Normand **JOLICOEUR**, vice-président de Jolicoeur & Jolicoeur, a été nommé président du

CEGEP du Vieux Montréal par le Ministère de l'Éducation.

(1947) André **TRUDEAU**, vice-président de Duchesneau-Trudeau Ltée, a été nommé président de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises inc. pour l'exercice 1968-69.

(1948) Suzanne **COALLIER** a été réélue en juin dernier à la présidence de l'Association des Femmes diplômées des universités.

(1949) Louis-Philippe **PICARD**, qui était au service de l'évaluation des programmes du Département des Travaux publics à Ottawa, a été élu maire de Repentigny, en remplacement de M. Lussier, ministre des Affaires municipales, qui a démissionné.

(1951) Guy **BONNEAU**, président de Bonnex Inc., a reçu le titre de "l'Homme du mois" de la revue Commerce de novembre.

(1960) Jacques **CLERMONT** a été nommé directeur général adjoint de l'Office du crédit industriel.

21 MARS 1969

DÉGUSTATION ANNUELLE DE VINS, FROMAGES ET CHARCUTERIE

au Centre social de l'Université
2332, boul. Edouard-Montpetit, à 19 h. 30

L'an dernier, la dégustation annuelle fut un succès. Gourmets et gourmands s'étaient vu proposer 44 sortes de fromage, une douzaine de plats de charcuterie fine, une grande variété de salades, des petits fours et des gâteaux à profusion, en plus de 6 sortes de vin blanc, de 5 rosés, de 15 vins rouges et de 1 mousseux. En 1969, le Comité de cette année, présidé par Me Edmund Tobin, s'est juré de faire mieux encore.

Le nombre de places est limité — Les billets sont vendus à l'avance seulement

Remplir le coupon d'inscription de la page 16 pour retenir ses billets

(1961) Louis **LEFEBVRE** a été nommé professeur à la division de Génie industriel de l'Ecole Polytechnique.

(1966) André **LEGAULT** a été élu président de la Jeune Chambre de commerce de Montréal.

(1967) Jean **LABRECQUE** a été nommé contrôleur des Fonds d'amortissement à la Trésorerie de l'Hydro-Québec.

LETTRES

(1964) Soeur Marie-Louise-Gabrielle **CHAPUT**, professeur associé à la Faculté d'Education de l'Université du Manitoba (secteur français) a soutenu sa thèse de doctorat en lettres françaises à la Sorbonne et a obtenu la mention: très honorable.

MÉDECINE

(1936) Lucien **PERRON** a été fait Chevalier du St-Sépulcre.

(1936) Eugène **ROBILLARD**, membre du conseil de l'Université,

professeur titulaire et vice-doyen de la faculté de médecine a été nommé doyen de la faculté.

(1962) Claude L. **MORIN** a reçu le prix de la recherche de l'Association des médecins de langue française du Canada.

OPTOMÉTRIE

(1956) Yves **LAFERRIERE** vient d'être élu président de l'Institut de Visiologie du Québec.

PHARMACIE

(1956) Jérémie **TREMBLAY** vient d'être nommé doyen de la Faculté de Pharmacie de l'Université de Montréal.

POLYTECHNIQUE

(1952) André **BEAUCHEMIN** a été nommé administrateur du Trust général du Canada. Il a également été nommé vice-président exécutif du Groupe minier Sullivan.

Nouvelles des diplômés

Bon nombre de nouvelles des diplômés, nominations, promotions, etc., échappent au personnel administratif et rédactionnel de L'INTER. Il s'en excuse tout en demandant à tous ceux qui sont au courant de ce genre de nouvelles de collaborer avec lui et de l'avertir de toutes nominations, promotions, événements de la vie des diplômés dont ils auraient connaissance en se servant du bulletin ci-dessous.

À: LES DIPLÔMÉS DE L'U. DE M.
CASE POSTALE 6128
MONTREAL 3

Veuillez prendre note que M.

Nom

Faculté Promotion

Emploi

a *

Date : Lieu :

* Nominations, participation à une réunion, conférence, etc.

Vous trouverez ci-joint copie de

Date : Signature :

NÉCROLOGIE

DROIT

(1915) Honoré **PARENT** qui avait exercé sa profession en société avec sir Lomer Gouin, Rodolphe Lemieux et Léon Mercier Gouin, est décédé en juin dernier à Outremont à l'âge de 76 ans.

(1927) Gaston **ARCHAMBAULT**, est décédé le 20 octobre dernier à la suite d'une courte maladie.

(1929) Paul-E. **LAFONTAINE**, qui fut président de l'AGEUM, président de l'Association des anciens de la Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université est décédé en juillet dernier à St-Hugues de Bagot.

MÉDECINE

(1925) Paul **MARCHILDON**, autrefois chirurgien à l'Hôtel-Dieu et à l'Hôpital de Ste-Agathe est décédé à l'âge de 67 ans.

PHARMACIE

(1926) Sydney **DUCKETT**, pharmacien à Danville est décédé en juin dernier à l'hôpital Notre-Dame de Montréal à l'âge de 64 ans.

POLYTECHNIQUE

(1922) Robert **DORION**, est décédé le 27 octobre dernier à l'âge de 73 ans, à Sillery. M. Dorion avait été ingénieur de la ville de Lachine et gérant de la ville de Shawinigan.

(1950) Pierre **TASCHEREAU** est décédé le 9 novembre dernier. Il travaillait à la CTM.

(1960) Denis **TREMBLAY** est décédé à Montréal le 13 novembre dernier.

SCIENCES SOCIALES

(1941) Léonard **PREFONTAINE**, ancien membre de la Commission hydro-électrique de Québec, ancien trésorier de la ville de Sherbrooke, ancien surintendant de l'assurance-chômage et commissaire de l'Hydro-Québec est décédé à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke à l'âge de 70 ans le 27 mars dernier.



AVEC LES DIPLÔMÉS

VISITEZ L'EUROPE

- **VOYAGE No 1**
(avion nolisé) Montréal-Paris et retour — du 13 mai au 10 juin 1969
\$194 par personne
- **VOYAGE No 2**
(groupe affinité) Montréal-Paris et retour — du 30 juin au 2 sept. 1969
\$271 par personne
- **VOYAGE No 3**
(groupe affinité) Montréal-Paris et retour — du 24 juillet au 27 août 1969
\$271 par personne
- **VOYAGE No 4**
(avion nolisé) Montréal-Paris et retour — du 23 sept. au 21 oct. 1969
\$192 par personne

Remplir le coupon d'inscription en page 16

POUR L'HIVER

Deux voyages-groupes dans les Clubs Méditerranée

CLUB MÉDITERRANÉE DE LA GUADELOUPE :

Départ le 1er mars. — Retour le 15 mars.
Séjour à l'hôtel FORT ROYAL, l'un des plus luxueux des Antilles, magnifique plage, choix d'activités, promenade en bateau, voile, plongée sous-marine, pêche, tennis, distractions, cabarets, concerts. Le prix comprend :

- Le transport par avion ;
- Les transferts ;
- Trois repas par jour et le vin à volonté.

Tout compris **\$549.00**

SKI DANS LES ALPES À VILLARS :

Départ le 1er mars. — Retour le 16 mars.
Séjour au Club dans un hôtel de première classe. La station est munie d'un équipement complet, piste, téléphérique, etc.

Le prix comprend :

- Trois repas par jour, vin à volonté ;
- Le transport par avion ;
- Les transferts de l'aéroport à l'hôtel et vice-versa.

Tout compris **\$580.00**

Pour renseignements et réservations communiquer avec



3428, rue St-Denis, Montréal 130, P.Q.
Tél. 842-4648

JE SERAIS INTÉRESSÉ À :

Port payé à Montréal

I. Participer aux voyages en Europe



No 1 No 2 No 3 No 4

Nom :

Faculté :

Promotion :

Adresse :

Tél.:

II. Recevoir le livre "L'université électronique"



Veillez, s'il vous plaît, me faire parvenir exemplaire(s)
du livre "L'UNIVERSITE ELECTRONIQUE" pour le(s)quel(s) je joins
la somme de \$ (\$2.00 l'exemplaire).

(\$1.50 pour les participants inscrits au colloque)

Facture à l'entreprise un chèque un mandat-poste

NOM :

ADRESSE :

III. Participer à la dégustation des vins, fromages et charcuterie



Veillez s'il vous plaît me faire parvenir cartes
d'entrée pour LA DEGUSTATION DE VINS, FROMAGES
ET CHARCUTERIE pour lesquelles je joins la somme de
\$ (\$9.00 par personne) en chèque en mandat-poste

Nom :

Adresse :

A découper et retourner à :

LES DIPLÔMÉS, CASE POSTALE 6128, MONTRÉAL 101